

### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015) Date d'émission: 27 août 2025 Version: 1.2

# **SECTION 1: Identification**

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : METROPOLITAN SYSTEMS Complete™ Easy Clean Powder

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : À utiliser sur des revêtements de sol préfinis. Pour des conseils d'utilisation spécifiques, veuillez

vous référer aux informations fournies sur l'emballage

Restrictions d'emploi : Aucune donnée disponible

### 1.3. Fournisseur

Metropolitan Hardwood Floors, Inc. 811 Cliveden Avenue Delta, BC V3M 5R6 Canada T 1-800-992-3163

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Canada & USA Toll Free - CHEMTREC 1-800-424-9300;

Numéro local pour les appels à l'étranger – CHEMTREC +1 703-527-3887

# **SECTION 2: Identification des dangers**

### Mention de danger générale

Les classifications de danger suivantes, les précautions recommandées et autres conseils concernant la manipulation en toute sécurité s'appliquent généralement uniquement aux scénarios à grande échelle tels que les environnements de travail de fabrication, les environnements industriels et les situations avec des niveaux d'exposition inhabituels ou élevés tels que les déversements importants, plutôt qu'à une utilisation normale par les consommateurs.

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (GHS CA)

Toxicité aiguë (voie orale), Catégorie 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2 H315 Provoque irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Catégorie 3

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

### 2.2. Éléments d'etiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)





# Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) : H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS CA) : P261 - Éviter de respirer les poussières.

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection, des vêtements de

protection.

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas

de malaise.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans

une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer ave précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 - Rincer la bouche.

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu et/ou le récipient to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

## 2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	ldentificateur de produit	Conc.
		(% m/m)
SODIUM LAURYL SULFOACETATE	n° CAS: 1847-58-1	15 – 25

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

### **SECTION 4: Premiers soins**

### 4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou

un médecin.

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un

médecin. En cas de contact avec le produit en fusion, refroidir rapidement la peau avec de l'eau. Ne pas arracher le produit solidifié de la peau. Il convient d'avoir recours à une assistance

médicale pour retirer toute matière liquide solidifiée de la peau.

Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

# 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes/effets après ingestion : Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée.

### 4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

# SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée.

### 5.2. Dangers spécifiques du produit

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes de soufre (SOx).

### 5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Ne pas approcher du feu, si ce n'est

sous le vent et uniquement avec une protection respiratoire (adduction d'air uniquement) et

cutanée adéquate.

Autres informations : Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

# 6.1. Précautions individuelles, équipments de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Ventiler la zone de déversement. Éloigner le personnel superflu. Évitez le dégagement et la

propagation de poussières. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage. Réduire à un minimum

la production de poussières.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13

27 août 2025 (Date d'émission) CA - fr-ca 3/8

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

# **SECTION 7: Manutention et stockage**

### 7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Réduisez au minimum la production de poussière en suspension dans l'air et empêchez la

dispersion par le vent pendant le chargement et le déchargement.

Mesures d'hygiène Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne

pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

### 7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Stocker dans un endroit bien ventilé. Conditions de stockage

Matières incompatibles Oxydants puissants. Bases fortes. Acides forts.

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit

où il y a risque d'exposition.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

: Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Si dégagement de poussières: lunettes de protection

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Masque obligatoire

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:









# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Solide Apparence : Poudre.

# Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Couleur : Blanc Odeur : Légère

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible pH : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Non applicable

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible Solubilité : Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Non applicable Viscosité, dynamique : Non applicable Propriétés explosives : Non explosif. Propriétés comburantes : Non oxydant.

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible Caractéristiques d'une particule : Aucune donnée disponible

# 9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter : Pas d'informations complémentaires disponibles Matières incompatibles : Oxydants puissants. Bases fortes. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales

de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

# **SECTION 11: Données toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Aucune donnée disponible

Toxicité aigüe (inhalation) : Aucune donnée disponible

SODIUM LAURYL SULFOACETATE (1847-58-	1)
DL50 orale rat	700 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucune donnée disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune donnée disponible

Cancérogénicité : Aucune donnée disponible

: Aucune donnée disponible

: Aucune donnée disponible

: Peut irriter les voies respiratoires.

# Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) (exposition répétée)

Danger par aspiration : Aucune donnée disponible

Voies d'exposition possibles : Inhalation. Contact avec la peau et les yeux.

Symptômes/effets après inhalation Peut irriter les voies respiratoires. Symptômes/effets après contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Symptômes/effets après contact oculaire

Symptômes/effets après ingestion Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée.

# **SECTION 12: Données écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à : Non classé

court terme)

Dangers pour le milieu aquatique - danger

chronique (à long-terme)

: Non classé

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Aucune donnée disponible

Fluorinated greenhouse gases : Non

# **SECTION 13: Données sur l'élimination**

### 13.1. Méthodes d'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Indications complémentaires : Consulter un expert en élimination ou en traitement de déchets.

### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

En conformité avec: TDG / DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle pou	r le transport		
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

# Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### TMD

Non applicable

#### DOT

Non applicable

#### **IMDG**

Non applicable

#### IATA

Non applicable

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# SECTION 15: Informations sur la réglementation

# 15.1. Directives nationales

# SODIUM LAURYL SULFOACETATE (1847-58-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

# 15.2. Réglementations internationales

# SODIUM LAURYL SULFOACETATE (1847-58-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

# **SECTION 16: Autres informations**

Date d'émission : 27 août 2025

Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque irritation cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires

Abréviations et acronymes:		
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures	
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route	
ATE	Estimation de la toxicité aiguë	
FBC	Facteur de bioconcentration	
VLB	Valeur limite biologique	
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)	
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)	
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum	
DNEL	Dose dérivée sans effet	

# Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Abréviations (	et acronymes:
Numéro CE	Numéro de la Communauté européenne
CE50	Concentration médiane effective
EN	Norme européenne
IARC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
VLE	Limite d'exposition professionnelle
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
STP	Station d'épuration
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
TLM	Tolérance limite médiane
COV	Composés organiques volatiles
n° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
PE	Perturbateur endocrinien

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ce produit est une marque privée de Metropolitan Hardwood Floors, Inc. Les informations présentées ici sont basées sur une FDS originale préparée le 14 août 2025 par le fabricant et sont destinées à décrire le produit uniquement à des fins de santé, de sécurité et d'environnement. Metropolitan Hardwood Floors, Inc. décline expressément toute responsabilité quant à la fiabilité de ces données et ne saurait être interprétée comme une garantie d'une propriété spécifique du produit. Pour plus de détails sur la garantie limitée, consultez metrofloors.com.